

2F DIFFUSION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 Euros
Siège social : Avenue des Roseaux
Zone Commerciale Les Etangs
13920 ST MITRE LES REMPARTS
448 512 558 R.C.S. SALON DE PROVENCE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à **47 140 Euros** de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice **47 140 Euros**

Affectation :

Un prélèvement sur le compte « autres réserves » **32 860 Euros**
À titre de dividendes aux associés **80 000 Euros**
Soit 8 Euros par part

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de **181 164 Euros**.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **80 000 Euros**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 Euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 Euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Les dividendes seront distribués comme suit :

ASSOCIE	Nb de parts	Dividende Brut	Prélèvements sociaux (17,20 %)	Prélèvement Forfaitaire (12,80 %)	Dividende net A payer
Rudi FISCHER	9 980	79 840 €	13 732 €	10 220 €	55 888 €
Rachel VONGKINGKEO	20	160 €	28 €	20 €	112 €
TOTAL	10 000	80 000 €	13 760 €	10 240 €	56 000 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2019 :

170 000 Euros, soit 17 Euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : **170 000 Euros**

- Exercice clos le 31 décembre 2020 :

80 000 Euros, soit 8 Euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : **80 000 Euros**

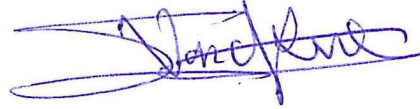
- Exercice clos le 31 décembre 2021 :

140 000 Euros, soit 14 Euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 140 000 Euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 JUIN 2023 : Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. K. R.', is written over two horizontal lines.



Direction Générale des Finances Publiques **IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012022** et clos le **31122022** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service ou doit être déposée cette déclaration: **S.I.E. ISTRES
54, AVENUE ALDÉRIC CHAVE
13808 ISTRES CEDEX**
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire: **SARL 2F DIFFUSION
AVENUE DES ROSEAUX
ZONE COMMERCIALE LES ETANGS
13920 ST MITRE LES REMPARTS**

651 **609419** **44851255800017**
Insp. IFU N° dossier N° Siret

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale):
COMMERCE DE DETAIL
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Préciser éventuellement: l'ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)
- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	14 687	Bénéfice imposable au taux de 15 %	42 500	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%						
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%					
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%	Autres plus-values imposables au taux de 19%		Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%	Plus-values exonérées art.238 quinquièmes		
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A <input type="checkbox"/>	Zone de reconstruction de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>			
Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire art. 44 septidécies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>			
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15%				
Sociétés d'investissements immobiliers cotés <input type="checkbox"/>						
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W: <input type="checkbox"/>						

D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1. et 2. ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 7,50 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquièmes C-1-1 du CGI)
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquièmes C-1-2)
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé

ECF Désignation du prestataire

OGA/OMGA Viseur conventionné
Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable : **CPECF ETANG DE BERRE
PLACE JF CHIAMPOLLION
13800 ISTRES**
- Conseil :
I
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

LA GRANDE PYRAMIDE 04.42.11.00.20

Copie certifiée conforme à l'original.

[Signature]

A **ST MITRE LES REM** le **26/04/2023** Signature et qualité du déclarant **VONGKINGKEO Rachel** Gérant

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 17-18 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux bases, modifiées par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent à cette déclaration.

Désignation de l'entreprise : SARL 2F DIFFUSION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : AVENUE DES ROSEAUX		13920 ST MITRE LES REMPARTS						
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant <input type="checkbox"/> *						
Numéro SIRET * 4 4 8 5 1 2 5 5 8 0 0 0 1 7								
		Exercice N, clos le, 31122022						
		N-1 31122021						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CC				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	159	159		
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC	190 048	184 547	5 501	15 003
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	604	604		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	185 311	180 149	5 161	7 206
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	13 720		13 720	13 720	
TOTAL (II)		BJ	BK	389 842	365 460	24 382	35 929	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BC				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	CREANCES	Marchandises	BT	BU	113 162		113 162	142 237
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY				
	DIVERS	Autres créances (3)	BZ	CA	19 965		19 965	19 635
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	250 312		250 312	324 898	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	28 323		28 323	29 875	
	TOTAL (III)	CJ	CK	411 762		411 762	516 645	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	801 604	365 460	436 144	552 573	
Renvois : (1) Dont droit au bail :								
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	13 720	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL 2F DIFFUSION			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	203 024	248 356
	Report à nouveau	DH		(7 521)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	47 140	102 190
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	261 164	354 024
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	139 044	151 160
	Dettes fiscales et sociales	DY	35 936	47 390
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	174 980	198 549	
	Ecarts de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	436 144	552 573	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	174 980	198 549	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 31/12/2022

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **436 144** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **923 697** euros et un total **charges** de **876 557** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **47 140** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2022
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	159					159
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	159					159
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement	190 048					190 048
Instal technique, matériel outillage industriels	604					604
Instal., agencement, aménagement divers	218 828	(42 745)				176 083
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	32 284	(23 056)				9 228
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	441 764	(65 801)				375 963
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	13 720					13 720
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 720					13 720
TOTAL	455 643	(65 801)				389 842

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	159			159
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	159			159
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	175 045	9 502		184 547
	Instal technique, matériel outillage industriels	604			604
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	212 815		41 894	170 921
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	31 091	1 177	23 040	9 228
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	419 555	10 679	64 934	365 301	
TOTAL		419 714	10 679	64 934	365 460

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	13 720	13 720	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	12 541	12 541	
	Taxes sur la valeur ajoutée	210	210	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	7 214	7 214	
Charges constatées d'avances	28 323	28 323		
TOTAL DES CREANCES		62 008	62 008	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	139 044	139 044		
	Personnel et comptes rattachés	11 537	11 537		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 096	13 096		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 823	8 823		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 480	2 480		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		174 980	174 980		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		5 781
Autres créances <i>DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC</i>	5 781	5 781

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			28 323
LOYER		28 323	
LOCATION MATERIEL			
CONTRAT DE TELESURVEILLANCE			
REDEVANCE FRANCHISE			
FOMAX			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			28 323

--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		6 591
Dettes fiscales et sociales		6 591
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>3 718</i>	
<i>CHARGES SOC./CONGES PAYES</i>	<i>1 268</i>	
<i>ETAT AUTRES CH. A PAYER</i>	<i>1 606</i>	

Charges à répartir

Etat exprimé en euros	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2022
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

Capital social

		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 000,00	1,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		10 000,00	1,0000	10 000,00

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			